Nations Unies S/2021/626

Conseil de sécurité

Distr. générale
6 juillet 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 juillet 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre de Demeke Mekonnen, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie (voir annexe), portant sur la lettre datée du 21 juin 2021 que la Mission permanente du Qatar a transmise au Conseil de sécurité au nom de la Ligue des États arabes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Taye Atskeselassie **Amde**

21-09288 (F) 090721 120721

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 5 juillet 2021 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous présente mes meilleurs vœux pour votre présidence du Conseil de sécurité durant le mois de juillet 2021.

Je tiens à vous exposer par la présente la position de l'Éthiopie quant à l'ingérence inadmissible de la Ligue des États arabes qui a saisi le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de la question du Grand barrage éthiopien de la Renaissance. C'est avec une profonde déception que l'Éthiopie a reçu le texte des lettres identiques datées du 21 juin 2021 que le Représentant permanent du Qatar a adressées à l'Organisation des Nations Unies au sujet des négociations trilatérales sur le barrage.

Le Nil est un fleuve transfrontalier partagé entre 11 pays africains. Le Grand barrage éthiopien de la Renaissance est un barrage hydroélectrique qui doit être construit sur le territoire éthiopien. Ce projet fait actuellement l'objet de négociations trilatérales tenues sous les auspices de l'Union africaine, dont sont membres l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan. Les négociations menées sous la houlette de l'Union africaine sont guidées par la conviction qu'il faut trouver des « solutions africaines aux problèmes de l'Afrique ».

Le processus dirigé par l'Union africaine offre à l'Éthiopie, à l'Égypte et au Soudan un cadre pour négocier et trouver une solution avantageuse pour tous. L'Éthiopie participe de bonne foi à ces négociations trilatérales, soucieuse avant tout de faire de ce processus dirigé par l'Union africaine une réussite.

Le soutien inconditionnel de la Ligue des États arabes à toute revendication présentée par l'Égypte sur la question du Nil est notoire. Il est toutefois fort déplorable que la Ligue adopte cette ligne de conduite et saisisse l'Organisation des Nations Unies d'une question qui n'est pas de son ressort. L'Éthiopie rejette l'ingérence déplacée de la Ligue des États arabes, qui risque de saper les relations de coopération cordiales entre l'Union africaine et la Ligue.

L'Éthiopie demande de nouveau à la communauté internationale d'engager l'Égypte et le Soudan à respecter les principes admis du droit international concernant l'utilisation des ressources en eau transfrontières. Les deux pays riverains du bas-Nil doivent également continuer d'adhérer au processus de négociation dirigé par l'Union africaine qui pourrait aider à trouver une solution mutuellement acceptable.

À cette fin, l'Éthiopie a l'honneur de transmettre ci-joint les communiqués des réunions du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenues les 26 juin et 21 juillet 2020 (voir pièces jointes).

Le Vice-Premier Ministre
et Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Demeke **Mekonnen**

Pièce jointe I

Communiqué de la réunion extraordinaire du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, tenue par visioconférence le 26 juin 2020

Le Président de la République d'Afrique du Sud et Président de l'Union africaine, Matamela Cyril Ramaphosa, a convoqué une réunion extraordinaire par visioconférence du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, consacrée au Grand barrage éthiopien de la Renaissance, qui s'est tenue le 26 juin 2020 aux fins de l'examen des faits nouveaux qui sont survenus en la matière.

Tous les membres du Bureau ont participé à la réunion par visioconférence, comme suit :

- Le Président de la République démocratique du Congo, Felix Tshisekedi
- Le Président de la République arabe d'Égypte, Abdel Fattah al Sisi
- Le Président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta
- Le Président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita

Le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Abiy Ahmad, et le Premier Ministre de la République du Soudan, Abdalla Hamdok, ont été également conviés à participer à la réunion, tout comme le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

La réunion du Bureau s'est tenue à la suite des consultations menées par M. Ramaphosa, en sa qualité de Président de l'Union africaine, avec les trois parties aux négociations concernant le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan.

Le Bureau de la Conférence a noté que les trois parties aux négociations étaient des membres fondateurs de l'ex-Organisation de l'Unité africaine (OUA) et de l'Union africaine et qu'elles avaient contribué considérablement à l'unité, à l'intégration et au développement du continent. Les participants ont noté également le potentiel que renferme le Grand barrage pour l'Afrique.

Le Bureau de la Conférence a reçu avec satisfaction un rapport du Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, dont il ressort notamment que plus de 90 % des questions en cours de négociation entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan avaient déjà été réglés.

Le Président de l'Égypte, Abdel Fattah al Sisi, le Premier Ministre de l'Éthiopie, Abiy Ahmad, et le Premier Ministre du Soudan, Abdalla Hamdok, ont pris la parole à la réunion du Bureau de la Conférence et énoncé leurs positions respectives sur la question du Grand barrage.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité vivement de l'attitude positive et constructive des trois parties pour ce qui était de parvenir à un règlement pacifique et négocié de toutes les questions en suspens et a souligné qu'il importait que les parties obtiennent des résultats qui les avantagent toutes, dans un esprit de solidarité et de coopération.

À cet égard, le Bureau de la Conférence a décidé de donner une nouvelle impulsion aux négociations tripartites et exhorté les trois parties à trouver rapidement

une solution amiable et mutuellement acceptable aux questions juridiques et techniques restant à régler au cours du processus de négociations.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité de ce que les trois parties s'abstiennent de faire des déclarations ou d'agir de façon à mettre en péril ou à entraver le processus mené par l'Union africaine, en vue de trouver une solution acceptable sur toutes les questions en suspens.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité de l'attachement des parties au processus mené par l'Union africaine et, à cet égard, a accepté d'élargir la participation au Comité tripartite s'occupant de la question du Grand barrage, composé de l'Égypte, de l'Éthiopie et du Soudan, à des observateurs comme l'Afrique du Sud, en sa qualité de Présidente de l'Union africaine, et à des experts de la Commission, en vue du règlement des questions techniques et juridiques. Le Comité élargi présentera son rapport au Président de la Commission de l'Union africaine, M. Ramaphosa, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du présent communiqué.

Par conséquent, le Bureau de la Conférence et les chefs d'État et de gouvernement participant aux négociations prient instamment le Conseil de sécurité de prendre note du fait que l'Union africaine est saisie de la question.

Le Bureau de la Conférence et les chefs d'État et de gouvernement participant aux négociations se sont félicités de l'intervention de M. Ramaphosa et l'ont vivement remercié de son initiative consistant à réunir les trois parties au Grand barrage, afin de trouver une solution négociée aux questions en suspens.

Le Bureau de la Conférence et les chefs d'État et de gouvernement participant aux négociations ont décidé de se réunir dans un délai de deux semaines à compter de la date de publication du présent communiqué en vue d'examiner un rapport sur les résultats des négociations relatives aux questions en suspens, ayant trait à la question du Grand barrage.

Pièce jointe II

Communiqué de la deuxième réunion extraordinaire du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, tenue par visioconférence le 21 juillet 2020

24 juillet 2020

Le Président de la République sud-africaine, Matamela Cyril Ramaphosa, a convoqué, en sa qualité de Président de l'Union africaine, une réunion extraordinaire du Bureau de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine le 21 juillet 2020, pour évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne les négociations trilatérales sur le Grand barrage éthiopien de la Renaissance. La réunion s'inscrit dans le prolongement de la première réunion extraordinaire du Bureau de la Conférence sur le Grand barrage, qui a eu lieu le 26 juin 2020.

Tous les membres du Bureau ont participé à la réunion par visioconférence, comme suit :

- Le Président de la République démocratique du Congo, Felix Tshisekedi
- Le Président de la République arabe d'Égypte, Abdel Fattah al Sisi
- Le Président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta
- Le Président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita

Le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Abiy Ahmad, et le Premier Ministre de la République du Soudan, Abdalla Hamdok, ont été invités à participer à la réunion.

Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a également participé à la réunion.

La réunion du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine s'est tenue dans un esprit de fraternité et était guidée par le principe de la solidarité et de la coopération panafricaines et par le désir de trouver une solution africaine à un problème africain.

Le Bureau de la Conférence a accueilli avec satisfaction le rapport des experts de l'Union africaine sur la reprise des négociations trilatérales sur le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, qui indique des progrès sensibles dans les négociations et présente des options de règlement des questions juridiques et techniques en suspens.

Les parties au Grand barrage ont exprimé leur confiance quant au processus mené sous l'égide de l'Union africaine et ont réaffirmé leur engagement total à trouver un accord négocié et mutuellement avantageux en ce qui concerne le Grand barrage. Elles ont souligné l'importance de la coopération comme base de l'intégration, du développement durable et de la prospérité pour les trois pays.

Le Bureau de la Conférence a félicité les chefs d'État et de gouvernement de l'Égypte, de l'Éthiopie et du Soudan pour leur sens politique et pour leur engagement à trouver une solution durable par la voie de la diplomatie, de la négociation et du compromis.

Le Bureau de la Conférence a longuement discuté de la question du premier remplissage et de l'exploitation annuelle du Grand barrage, et des projets de développement futurs sur le Nil Bleu en amont du Grand barrage.

En conséquence, le Bureau de la Conférence a convenu du processus de finalisation des négociations sur le texte d'un accord contraignant sur le remplissage et l'exploitation du Grand barrage, qui devrait inclure un accord global sur les projets futurs sur le Nil Bleu.

Le Bureau de la Conférence a exhorté les parties, avec l'appui des experts et observateurs de l'Union africaine, à travailler rapidement à la finalisation du texte d'un accord contraignant sur le remplissage et l'exploitation du Grand barrage.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité que les parties au Grand barrage se soient entendues pour travailler à la conclusion d'un accord global sur le Nil Bleu.

Le Bureau de la Conférence a également exprimé sa profonde gratitude à l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de son Secrétaire général, António Guterres, pour le soutien qu'elle apporte au processus conduit par l'Union africaine et s'est félicité que la communauté internationale soit disposée à mobiliser des ressources financières et techniques pour aider les parties en ce qui concerne la gestion des eaux transfrontières et des questions connexes, dès la conclusion de l'accord.

Le Bureau de la Conférence a félicité les trois parties pour leur engagement à résoudre leurs différends par le dialogue et a convenu de maintenir des contacts réguliers et dynamiques avec toutes les parties à cette étape critique du processus de négociation. En outre, le Bureau a renouvelé son appel aux parties pour qu'elles s'abstiennent de toute déclaration ou action susceptible de porter atteinte au processus conduit par l'Union africaine.

L'Afrique du Sud, en sa qualité de Présidente de l'Union africaine, prendra contact avec les parties en ce qui concerne la prochaine session de négociations trilatérales afin de trouver une solution aux questions juridiques et techniques en suspens concernant le Grand barrage.

En conclusion, le Bureau de la Conférence et les parties au Grand barrage ont exprimé leur sincère gratitude à M. Ramaphosa pour ses efforts soutenus et pour son engagement à aider les parties à trouver une solution permanente à la question du Grand barrage.

Le Bureau de la Conférence a convenu de rester saisi de la question du Grand barrage.